

**PV de l'assemblée générale des délégués du 14 novembre à Estavayer-le-Gibloux**

### **1. Ouverture de l'assemblée**

Mme la Présidente, Sandra Wohlhauser, ouvre la séance à 14h et salue les délégués des sociétés ainsi que les invités.

L'Assemblée n'ayant aucune remarque quant au mode de convocation et aux différents points du tractanda, Mme la Présidente poursuit en saluant les personnalités présentes ainsi que les représentants de la presse et les remercie de leur présence. Elle donne également la liste des personnes excusées.

### **2. Production musicale**

L'ensemble des jeunes de la Haute-Sarine (EJHS), dirigé par M. Steve Chassot, nous a accueilli en musique et nous fait le plaisir de se produire une nouvelle fois, chaleureusement applaudi par l'Assemblée.

M. Florian Macheret, Président de la société de musique l'Echo du Glèbe d'Estavayer-le-Gibloux, prend la parole pour présenter sa société. Mme la Présidente le remercie, ainsi que la société de musique d'Estavayer-le-Gibloux, pour leur accueil et la parfaite organisation de cette assemblée.

### **3. Rapport des présences et désignation des scrutateurs**

Le contrôle des présences s'est effectué lors de l'arrivée des délégués, en même temps que l'encaissement des cotisations et la remise des cartes de vote.

Sur les 84 sociétés membres de l'AFJM :

- 74 sociétés sont présentes avec 124 délégués.
- 8 sociétés sont excusées : Avry-dt-Pont, Estavayer-le-Lac, Fanfare du Collège St-Michel, Neyruz, La Brillaz, Remaufens, Semsales et St. Antoni
- Gurmels et Le Pâquier sont absents sans excuse et devront s'acquitter de l'amende prévue.

La majorité est ainsi de 63 voix.

Six scrutateurs sont désignés dans l'Assemblée (délégués des sociétés de Vuadens, la Landwehr de Fribourg, Ependes, Sorens, Grolley et Romont).

### **4. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée ordinaire**

Sans aucune remarque de l'Assemblée, le procès-verbal envoyé avec les convocations à toutes les sociétés est approuvé. Mme la Présidente remercie son auteur.

### **5. Rapport de la Présidente cantonale, Mme Sandra Wohlhauser**

*Annexe 1*

### **6. Rapport du Président de la commission de musique, M. Beat Rosenast**

*Annexe 2*

Mme la Présidente remercie la commission de musique et en particulier son président, M. Beat Rosenast, pour leur dévouement, leur excellent travail et leur disponibilité.

## **7. Rapport de la Caissière et de la société vérificatrice des comptes et approbation par l'Assemblée**

Mme Aline Corpataux, caissière de l'AFJM, présente les comptes 2014-2015 de l'association :

- Bilan AFJM
  - Somme des actifs: CHF 28'549.40
  - Somme des passifs : CHF 27'479.20
  - Augmentation de fortune : CHF 1070.20
- Camp du Nouvel An
  - Bénéfice de CHF 391.25
- Camp de Pâques
  - Bénéfice de CHF 298.90

Les représentants de la société d'Estavayer-le-Gibloux certifient avoir vérifié les comptes et attestent de leur bonne tenue ainsi que de l'exactitude des pièces présentées. Ils proposent à l'Assemblée d'en décharger la caissière et le comité.

L'Assemblée approuve les comptes à l'unanimité et Mme la Présidente remercie la caissière, Mme Aline Corpataux, pour leur parfaite tenue.

## **8. Fixation de la cotisation annuelle et de l'amende**

Le Comité propose de maintenir la cotisation annuelle à CHF 50.- par section membre et l'Assemblée approuve cette proposition. Cette cotisation est valable pour l'année écoulée.

Le montant de l'amende pour les sociétés non excusées, par écrit et avant le début de l'Assemblée, est également maintenu à CHF 200.-.

## **9. Désignation du lieu de la prochaine assemblée et nomination de la société vérificatrice des comptes**

La société de musique de Broc, organisant la prochaine fête cantonale, est candidate pour l'organisation de notre prochaine Assemblée. Comme il n'y a pas d'autre candidature, l'Assemblée accepte cette proposition par acclamation.

La prochaine Assemblée ordinaire aura donc lieu le samedi 12 novembre 2016, à Broc.

## **10. Admissions, démissions et exclusions**

Il n'y a cette année ni démission, ni exclusion. Nous avons reçu deux demandes d'adhésion, de la part des sociétés d'Avry-Matran ainsi que de Guin. L'Assemblée les accepte par acclamation. Le nombre de sociétés affiliées à notre association s'élève maintenant à 86.

## **11. Fête cantonale**

La 20<sup>ème</sup> Fête cantonale aura lieu du 02 au 05 juin 2016 à Broc. Mme la Présidente passe la parole à M. Grégoire Raboud, président du comité d'organisation, pour la présentation de cette fête. Il nous présente brièvement la commune de Broc ainsi que les sociétés de musique de Broc, d'Estavannens et l'ensemble des jeunes de Broc-Gruyères-Estavannens. M. Raboud expose ensuite le programme de la fête et son organisation. Le site internet ainsi qu'une page facebook ont été créés.

L'Assemblée l'applaudit chaleureusement et Mme la Présidente le remercie.

Conformément au règlement de fête, le prix de la carte de fête est fixé par l'Assemblée, sur proposition du comité d'organisation et du comité cantonal, étant rappelé que nous avons désormais deux sortes de cartes de fête, celles pour les participants et celles pour les accompagnants, qui peuvent être 30% plus chères que les cartes participant.

Les deux organes proposent que le prix de ces cartes se monte à 18 francs pour les participants et à 23 francs pour les accompagnants. L'Assemblée accepte le prix des deux cartes de fête à l'unanimité.

Mme la Présidente rappelle différents points du règlement de fête. Chaque société est invitée à respecter scrupuleusement les délais, à participer au cortège et à ne pas oublier de se procurer les pièces d'ensemble (Le Vieux Chalet et Bingis).

Mme la Présidente remercie le comité d'organisation ainsi que la société de musique de Broc. Nous cherchons activement à fixer d'autres fêtes cantonales et espérons que les sociétés de musique vont y réfléchir.

## **12. Rencontres musicales**

Les 9èmes rencontres se sont déroulées à Vuadens, le samedi 6 juin 2015. M. Paul-Henri Donzallaz, président du comité d'organisation, prend la parole pour en faire le bilan.

Comme chaque année, nous cherchons d'autres organisateurs, aucune autre candidature ne nous étant pour l'heure parvenue. Mme la Présidente rappelle également certains points à respecter pour les différents ensembles, notamment le respect des délais ainsi que l'annonce du nombre de jeunes.

De plus, le concept de ces rencontres est à revoir, du fait du grand nombre d'ensembles participants. Un groupe de travail sera mis en place pour y réfléchir, chacun est invité à y participer ou à proposer des idées.

Mme la Présidente remercie encore une fois M. Donzallaz ainsi que le comité d'organisation et la société de musique de Vuadens.

## **13. Camps musicaux du Nouvel An et de Pâques 2016**

Le 9<sup>ème</sup> camp pour les jeunes musiciens âgés de 18 à 22 ans aura lieu du 27 au 30 décembre 2015. Une soixantaine de jeunes auront le plaisir et l'honneur de jouer sous la direction du chef d'orchestre fribourgeois Jean-Claude Kolly. Le concert final, organisé par la société de musique de La Roche, aura lieu le mercredi 30 décembre à 19h30, à la Halle Culture&Sports de La Roche.

Notre 38<sup>ème</sup> camp de Pâques aura quant à lui lieu du 29 mars au 01 avril 2016. Le délai d'inscription est fixé au 30 novembre 2015. Comme l'année précédente, une préinscription se fait sur notre site internet. Les tests seront organisés le samedi 23 janvier 2016. Les jeunes concernés recevront une convocation personnelle avec l'heure et le lieu du test. Le concert final se déroulera le vendredi 01 avril, à 20h, à la salle CO2 de la Tour-de-Trême et sera organisé par le Corps des Cadets de Broc-Gruyères-Estavannens, en partenariat avec l'Ensemble Instrumental du CO de la Gruyère et du Collège du Sud.

Mme la Présidente rappelle que ces camps bénéficient principalement des soutiens financiers suivants :

- Banque Cantonale de Fribourg
- Service de la Culture du canton de Fribourg
- Loterie Romande
- Société Cantonale des Musiques Fribourgeoises
- Association des Musiciens Vétérans Fribourgeois
- Girons de musique du canton de Fribourg
- Association Suisse des Musiques

Mme la Présidente remercie notre cuisinier, Francis Aebischer, ainsi que son épouse Thérèse pour leur engagement lors de nos différents camps.

#### **14. Membres du Comité et de la Commission de musique**

Sandra Wohlhauser quitte la présidence de notre Association. Marilyne Musy a également choisi de quitter son poste de vice-présidence de la commission de musique.

Le comité propose la candidature de Fabien Gavillet au poste de président du comité cantonal. Comme il n'y a pas d'autre candidature, l'Assemblée l'approuve par acclamation.

Le comité propose Mme Laetitia Reynaud au poste de vice-présidente du comité. Comme il n'y a pas d'autre candidature, l'Assemblée l'approuve par acclamation.

Matthias Schwaller reprendra le poste de vice-président de la commission de musique et sera de fait également membre du comité. Sans autre candidature, l'Assemblée l'approuve par acclamation.

Vincent Frossard va venir compléter les rangs de la commission de musique, en tant que membre et responsable percussion.

La commission de musique est désormais constituée de la manière suivante : Beat Rosenast, président; Matthias Schwaller, vice-président; Benoît Monney, membre; Carine Guex, membre ; Vincent Frossard, membre et Delphine Kolly, secrétaire.

Le comité cantonal se constitue quant à lui de la manière suivante : Fabien Gavillet, président du comité; Beat Rosenast, président de la commission de musique; Laetitia Reynaud, vice-présidente du comité; Matthias Schwaller, vice-président de la commission de musique; Béatrice Curty, secrétaire; Aline Corpataux, caissière; Lauriane Kolly et Pierre Gumy, membres.

M. David Bonny, Président du Grand Conseil fribourgeois, prend la parole avant de passer au point suivant du tractanda. La présidente le remercie pour sa présence ainsi que ses agréables paroles.

#### **15. Nomination de membres d'honneur**

Le comité propose Mme Anne-Christine Kolly et M. Jean-Marc Losey, qui officient tous deux comme surveillants de nuit durant nos camps musicaux de Pâques depuis six ans. L'Assemblée acclame cette proposition.

Mme Marilyne Musy est proposée comme membre d'honneur. L'Assemblée acclame cette proposition.

Mme Sandra Wohlhauser est nommée Présidente d'honneur de notre Association. L'Assemblée acclame cette proposition.

#### **16. Propositions des membres**

Le comité n'a reçu aucune proposition écrite des membres.

#### **17. Divers**

Nous sommes à la recherche de surveillants de nuit pour nos camps. En effet, pour la sécurité de nos jeunes, il est extrêmement important de trouver des personnes de confiance.

Les feuillets verts sont toujours à disposition. Les indications d'utilisation figurent sur notre site internet et les informations ont été envoyées l'année passée à toutes les sociétés.

La parole n'étant pas demandée, Mme la Présidente lève cette assemblée. Il est 15h52.

Estavayer-le-Gibloux, le 14 novembre 2015

La secrétaire PV  
Lauriane Kolly

**Rapport du Président de la commission de musique**

Mesdames, Messieurs les invités,  
Mesdames, Messieurs les délégués,  
Chers amis musiciennes et musiciens,  
Sehr geehrte Vertreter aus dem deutschsprachigen Teil des Kantons,

C'est avec un grand plaisir que je vous présente le rapport 2015 des activités musicales de l'AFJM. Comme chaque année, nos deux camps ont attiré une belle quantité de Jeunes Musiciennes et Musiciens, et ce qui nous réjouit particulièrement, c'est qu'une fois de plus nous constatons non seulement la quantité mais aussi la qualité exceptionnelle des Jeunes Instrumentistes de notre canton.

Wir sind sehr glücklich und stolz, dass wir auch im vergangenen Jahr unseren jungen Talenten wieder hervorragende Gäste präsentieren konnten. Der Gast des Neujahrslagers 2015 war kein geringerer als der belgische Komponist und Dirigent Bert Appermont und am Osterlager stand die Klarinette im Mittelpunkt mit den « Bons Becs » aus Frankreich.

Le premier jour du camp de Nouvel An 2015 était comme d'habitude marqué par différentes répétitions de registres. Deux personnes extérieures de l'AFJM, Marc Jeanbourquin et Eloi Fellay, nous ont aidé pour ces partielles et je tiens à les remercier chaleureusement pour leur précieux travail. Même si cela peut être un peu frustrant de commencer le camp ainsi, cette manière de faire nous permet de gagner du temps et surtout de travailler les partitions assez vite en détail.

Am Zweiten Tag finden vereinzelt noch Holz/Blech Proben statt, es folgen dann allerdings schnell die ersten Gesamtproben. Bert Appermont traf dann am Abend des zweiten Tages in Romont ein und konnte sich an der letzten Gesamtprobe des Abends schon mal ein Bild des Niveaus machen.

Am dritten Tag war dann der Belgische Komponist am Taktstock und leitete das Orchester mit viel Musikalität, Witz und Charme.

J'ai beaucoup apprécié notre chef tant musicalement qu'humainement et si on observe le sondage effectué après le camp, Bert Appermont a aussi su communiquer sa passion de la musique aux Jeunes Musiciennes et Musiciens du Camp.

Le concert final était d'une bonne qualité, malgré quelques erreurs individuelles de concentration ou de fatigue qui ont peinées certains participants. Le programme riche et varié a conquis une grande partie du public et des musiciens. Je relève ici la participation de M. Cyril Perrenoud, ancien Euphonium Solo du BBF, qui a accepté notre invitation de jouer « The Green Hill » œuvre pour Euphonium et Orchestre d'harmonie.

Je profite aussi de dire un grand Bravo aux 62 participants pour le travail effectué avant et pendant le camp.

Comme je l'ai déjà mentionné, le camp de Pâques 2015 s'est centré sur la clarinette - instrument de l'année 2015. En tant que clarinettiste professionnel il était pour moi important et logique que notre association participe activement à l'année de la clarinette, lancée par l'Association Suisse des Musiques. En effet, pour promouvoir cet instrument, malheureusement de plus en plus rare dans nos ensembles, l'ASM a jugé nécessaire de le mettre en évidence en 2015.

Ich möchte mich bei meinen Kollegen des Komites und der Musikkommission herzlich bedanken, dass Sie auf meinen Vorschlag, die « Bons Becs » einzuladen, eingegangen sind und bedanke mich auch im Namen des VFJ bei unseren französischen Freunden, dass sie diese Einladung angenommen haben.

On le sait très bien, la clarinette ne bénéficie malheureusement pas toujours du statut qu'elle mérite. Boudée pour son registre aigu, les clarinettistes lui préfèrent sa sonorité grave. Personnellement, je trouve qu'elle permet une variété de couleurs incroyable, un forte brillant et un pianissimo magique. Eh oui, chacun ses goûts et ces préférences. Heureusement. Chaque année, nous essayons de trouver des invités, d'horizon varié : directeurs, conteurs, solistes ; cuivres, bois ou percussionnistes ; et même s'il est difficile de satisfaire tout le monde...le mot d'ordre reste le respect des uns des autres, que se soit harmonies ou brass ; cuivres bois ou tambours.

Revenons aux remerciements pour le camp 2015 :

Ein herzliches Dankeschön an alle Registerleiter und Aushilfen ohne die, die Durchführung dieser Lager unmöglich wäre. Vielen Dank an meine Kollegen der Musikkommission für die hervorragende Arbeit et un immense Merci et Bravo au 131 participants pour la qualité exceptionnelle de leur travail. Nous pouvons que le répéter chaque année : l'AFJM et le canton de Fribourg ont de la chance de posséder autant de Jeunes musiciennes et musiciens talentueux et motivés.

J'adresse donc des remerciements particuliers à ma commission de musique

- Maryline Musy, vice-présidente et responsable percussion
- Matthias Schwaller, responsable cuivres
- Benoit Monney, responsable tambours
- Carine Guex, membre
- et Delphine Kolly, secrétaire

Merci pour votre précieux travail durant toute la saison.  
On peut les applaudir !

Grand merci à toi, chère Sandra. Ton magnifique travail a marqué l'AFJM. C'était un réel plaisir de collaborer avec toi et je tiens à te souhaiter au nom de la Commission de Musique de l'AFJM bon vent pour la suite.

J'arrive aux termes de mon rapport et il me reste plus qu'à vous remercier pour votre attention et vous souhaiter un bon weekend.

Beat Rosenast  
Président de la commission de musique

**Annexe 1 : Rapport de la Présidente du Comité cantonal**

Mesdames et Messieurs les délégués,  
Mesdames et Messieurs les invités,  
Sehr geehrte Damen und Herren

Camp du Nouvel An, camp de Pâques, rencontres musicales, stand lors du comptoir de la Veveyse, voilà en substance le menu de la saison 2014-2015, ou comme l'a relevé l'un de mes collègues : à l'AFJM, on ne s'ennuie jamais !

Comme à l'accoutumée, la saison a commencé par le camp du Nouvel An qui s'est tenu encore en 2014. En effet, si nous avons suivi notre rythme habituel, nous aurions attendu les jeunes musiciens à 09h00, le jeudi matin, 1er janvier... une idée que nous avons très vite balayée, pour des motifs que vous aurez certainement compris. Une fois de plus, les jeunes musiciens âgés entre 18 et 22 ans ont été nombreux à participer à ce camp. Ils étaient ainsi 62, en provenance des sept districts de notre canton, à braver la tempête de neige le samedi matin 27 décembre pour arriver à Romont. Dieses Jahr hatten wir die grosse Ehre, den belgischen Komponisten Bert Appermont empfangen zu dürfen. Ein äusserst talentierter, kontaktfreudiger und sympathischer Gast. Am Ende der vier Musiktage fand sodann das traditionelle Schlusskonzert statt, und zwar am 30. Dezember in Sâles. Malgré une météo particulièrement capricieuse et des routes difficilement praticables, ce concert a attiré un public très nombreux. Un grand merci à la société de musique de Vuadens pour la parfaite organisation de cette soirée.

Rund drei Monate später stand das Osterlager schon vor der Tür. Pour cette 37<sup>ème</sup> édition qui s'est déroulée du 7 au 10 avril, nous avons accueilli 131 musiciennes et musiciens âgés de 13 à 17 ans. Was wäre unsere Vereinigung ohne ihren Gast, oder dieses Jahr besser gesagt ihre Gäste? Comme vous le savez certainement, l'Association Suisse des Musiques a placé l'année 2015 sous le signe de la clarinette. Après un jeune tubiste fribourgeois en 2013 et un certain Philip Sparke en 2014, notre commission de musique a proposé d'emboîter le pas à l'ASM et d'inviter pour ce camp non pas un ou une clarinettiste, mais quatre, plus un percussionniste : Les Bons Becs. Ces 5 musiciens français ont non seulement accepté notre invitation, mais également de jouer tout le concert dans les rangs de l'ensemble, avec les jeunes musiciens, chose rarement, ou même jamais, vue de la part d'un soliste invité. Das Schlusskonzert fand am 10. April in La Tour-de-Trême statt. Herzlichen Dank an die Jugendmusik von Bulle und dem Ensemble Instrumental du CO de la Gruyère für die perfekte Organisation dieses Konzertes.

A peine ce camp terminé, nous retrouvions nos musiciens à Vuadens, le samedi 6 juin, pour les 9<sup>èmes</sup> Rencontres musicales de l'AFJM. Si les jeunes avaient dû affronter la tempête de neige lors de leur entrée au camp du Nouvel An, ils ont cette fois-ci été confrontés à un soleil de plomb qui rendait chaque coin d'ombre fort convoité. Mais rien n'arrête un musicien passionné et c'est ainsi que le village de Vuadens a accueilli, le temps d'une journée, pas loin de 1000 jeunes pour des prestations musicales et des joutes ludiques.

Comme je l'ai relevé lors de mon discours durant la partie officielle, il aurait été tellement plus simple pour la société de musique La Gruéria de meubler cette journée, qui s'inscrivait dans le cadre des festivités du 95<sup>ème</sup> anniversaire et de l'inauguration du nouveau drapeau, par l'une des habituelles manifestations du samedi. Eh bien non, elle a accepté de mettre sur pied ces 9<sup>èmes</sup> rencontres. Une telle organisation, avec des difficultés bien spécifiques à la jeunesse des participants, n'est pas simple, loin de là. A ces difficultés est venu s'ajouter un élément quelque peu inattendu : un record de participants ! Un constat en soi extrêmement réjouissant pour nous, l'AFJM, puisque nous envisagions déjà de supprimer cette manifestation faute de sociétés prêtes à la mettre sur pied, mais une difficulté que les organisateurs ont en l'espèce dû maîtriser puisqu'il a fallu trouver de la place pour chaque ensemble sur seulement une journée. La journée fut ainsi longue (j'y reviendrai plus tard dans l'après-midi), elle fut chaude, mais elle fut surtout un succès. Les photos que vous avez vu défiler avant le début de l'assemblée en témoignent. Les prestations musicales en cantine étaient de haut niveau ; nous félicitons tous les ensembles et leurs directeurs et directrices ! Bravo également à tous les jeunes pour leur participation assidue aux jeux. Beat, le Président de la commission de musique, se rappellera en particulier du jeu d'eau, lors duquel une certaine boille, bien remplie, a croisé son chemin... Mais surtout un immense bravo et merci aux organisateurs, la société de musique de Vuadens, emmenée par le président du Comité d'organisation, M. Paul-Henri Donzallaz, pour l'organisation de cette journée. Bien sûr, comme pour chaque manifestation, il y a des choses à retenir pour une prochaine fois, des enseignements à tirer, en particulier aussi pour nous, le comité et la commission de musique de l'AFJM. Mais le temps, l'énergie et le travail considérables que cette société a investis dans la préparation de cette journée ont permis à la jeunesse et à la relève des sociétés de musique

fribourgeoises de passer un moment magnifique. Sachez que l'AFJM et tous les jeunes musiciens fribourgeois vous en sont très reconnaissants ! On peut les applaudir.

Normalerweise besteht die Saison unserer Vereinigung aus zwei, maximal drei Veranstaltungen.

Eh bien, pas cette année. L'AFJM a en effet été invitée à occuper le stand d'honneur lors du Comptoir de la Veveyse, le vendredi 23 octobre. Conscients des difficultés que rencontrent beaucoup de sociétés de musique de ce district à attirer des jeunes, à assurer leur relève, nous n'avons pas hésité. Forts de notre expérience des Junior Days de 2014, nous avons tenu ce stand le temps d'une journée. Présentation de notre association et de ses camps, des divers instruments, cuivres, bois, percussions et tambours, initiation à la rythmique et au solfège, possibilité d'essayer les instruments tout au long de la journée, cette fois-ci en laissant la batterie bien au chaud à la maison, histoire de ne pas faire fuir les autres visiteurs. Voilà en substance le menu de cette journée passée à Châtel-St-Denis. Un grand merci à l'ensemble de jeunes musiciens Edel-Lyre qui a accepté de venir présenter aux visiteurs l'aboutissement de l'apprentissage d'un instrument. Votre prestation a été très appréciée ! Merci également à la société de musique de Remaufens pour son matériel de percussion et le transport. Bilan de cette journée : nous sommes aujourd'hui convaincus que ce genre de présentation constitue certes un investissement en temps, en énergie et en argent, mais un investissement qui portera ces fruits. Nous remercions dès lors les organisateurs du Comptoir de nous avoir donné la possibilité de promouvoir la musique instrumentale dans cette partie du canton.

Wie ich eingangs erwähnt habe: Neujahrslager, Osterlager, musikalisches Treffen und Stand am Comptoir de la Veveyse: Das war die Saison 2014-2015. Mais ce n'est pas tout. En vrac, cela donne encore ceci :

- un nouveau site internet, selbstverständlich in beiden Sprachen unseres Kantons ; il est aujourd'hui tout à fait fonctionnel et sera terminé dans le courant de la saison à venir ;
- des séances régulières avec les organisateurs des rencontres musicales 2015 et de la fête cantonale 2016 ;
- die Vertretung unserer Vereinigung anlässlich der diversen Versammlungen in unserem Kanton ;
- sans oublier la mise sur pied d'une nouvelle équipe de cuisine pour nos camps ; nous avons en effet et avec beaucoup de regrets dû prendre congé en janvier de 5 personnes de la cuisine : les deux responsables Mme Elisabeth Michaud-Wicht et M. Jacqui Wicht, notre cuisinier M. Francis Aebischer, ainsi que Mmes Thérèse Sudan et Thérèse Aebischer qui ont complété le team durant de nombreuses années. Je saisis encore une fois l'occasion pour remercier très chaleureusement toutes ces personnes, avec un merci tout particulier à Mme Elisabeth Michaud Wicht qui a passé plus de 30 ans à la cuisine de l'AFJM. Des comme ça, on n'en fait plus beaucoup.

Une fois l'annonce faite, nous n'avons bien entendu pas eu le temps de nous apitoyer sur notre sort puisque nous devons trouver au pied levé des personnes disposées à reprendre le flambeau, avec à la tête bien sûr une personne prête à cuisiner pour quelque 160 personnes. Nous avons eu de la chance et c'est avec un nouveau team que nous avons pu attaquer le camp de Pâques, Mme Sandra Joliquin ayant accepté d'occuper le poste de responsable et de cuisinière.

Chers délégués, Mesdames, Messieurs les invités, sehr geehrte Damen und Herren,

Comme cela été annoncé lors du concert final du camp de Pâques, il s'agit de ma dernière assemblée en tant que présidente de l'AFJM.

Après trois années passées à la vice-présidence et un mandat entier de quatre ans à la présidence, j'ai décidé de céder ma place.

La décision n'a pas été simple à prendre puisque malgré tout l'investissement que demande l'AFJM, cette association est également et surtout une source de joie.

Si je devais relater les meilleurs moments, les moments qui ont le plus marqué ma vie de présidente de l'AFJM, je citerais pêle-mêle ceux-ci :

Quand vous rencontrez un jeune, qu'il vient exprès vous saluer avec grand sourire, que bien évidemment vous ne le reconnaissez pas, mais que vous vous dites qu'il probablement dû participer à un camp de l'AFJM.

Quand après une semaine de camp, vous êtes épuisés, pour ne pas dire lessivés, et que vous lisez les commentaires des jeunes, à quel point le camp leur a plu et qu'ils veulent absolument revenir l'année prochaine.

Quand vous participez à une fête cantonale ou une rencontre musicale et que vous constatez avec quel enthousiasme nos jeunes musiciens y prennent part.

Quand vous faites la connaissance, que vous côtoyez durant plusieurs jours des compositeurs que vous, simple musicienne à la base, ne connaissez que de nom, pour les avoir lu sur l'une ou l'autre partition, comme Thomas Doss, Otto M. Schwarz, Mario Bürki, Bert Appermont et bien sûr, pour moi, LE compositeur : Philip Sparke.

Quand vous fouillez dans les archives de l'AFJM en vue de marquer son 40<sup>ème</sup> anniversaire et que vous tombez sur de véritables perles, comme des photos, des commentaires de jeunes après les camps (n'est-ce pas M. le Vice-Président qui trouvait, alors que la barbe faisait encore défaut, que les surveillants de nuit étaient, je cite, « un peu trop sévères ») ou encore des horaires de camp prévoyant que les jeunes musiciens faisaient la vaisselle, puis la sieste à 13 heures et surtout, oh malheur, une extinction des feux à 21h30.

Quand Beat et l'ensemble des 18 à 22 ans réussissent à faire taire une cantine entière en présentant l'œuvre que Otto M. Schwarz a spécialement composée pour le 40ème anniversaire de l'AFJM, le Secret de la Rose Blanche, en mémoire de Sophie Scholl, une œuvre qui raconte le terrible destin de jeunes étudiants allemands durant la 2<sup>ème</sup> Guerre Mondiale, tous âgés entre 18 et 22 ans, l'âge donc des participants au camp du Nouvel An.

Ou encore quand malgré les innombrables tâches à effectuer et les problèmes à résoudre, les membres du comité et de la commission de musique arrivent à rire aux éclats ensemble.

Voilà seulement un petit extrait des meilleurs moments passés à la tête de notre magnifique association.

Il y a quatre ans en arrière, je ne vous avais pas caché, chers délégués, que je m'étais faite encore plus petite que je ne suis déjà, lorsqu'un beau jour, autour d'une table, la question avait été posée « bon, ben, c'est qui qui prend la présidence ? ». Après réflexion, j'avais levé la main... et je ne l'ai jamais regretté.

Si je n'ai pas eu à le faire, c'est avant tout grâce à mes collègues du comité et de la commission de musique. L'une des raisons qui m'ont poussée à prendre la présidence était que je savais qu'ils me soutiendraient, adienne que pourra. Sans eux, tout ce qui a été accompli durant ces années n'aurait pas été possible. Que ce soient durant les camps, mais également en dehors. On peut avoir toutes les idées du monde, vouloir améliorer ceci, promouvoir cela, mais si les collègues mettent les pieds au mur, qu'ils ne veulent pas investir encore plus de temps et d'énergie qu'ils ne le font déjà, rien ne peut être réalisé. On essaie d'améliorer le fonctionnement de notre association en mettant sur pied p.ex. un règlement des camps, un dossier sponsoring, un formulaire électronique d'inscription, un flyer de présentation, un système électronique d'appréciation des camps ? On marque le 40<sup>ème</sup> anniversaire de l'AFJM l'année de la fête cantonale ? On tient un stand lors des Junior Days ou du comptoir de la Veveyse après une saison déjà bien chargée ? A chaque fois, sans exception, ils ont répondu présents !

Si l'AFJM, à plus de 40 ans, se porte à merveille aujourd'hui, alors que les jeunes ont tellement d'autres possibilités d'occupations et de loisirs, qui plus est avec des finances saines, c'est avant tout grâce à des personnes aussi motivées et dévouées.

Je souhaite donc saisir cette dernière occasion pour les remercier toutes et tous : Fabien Gavillet, un vice-président qui a été mon bras droit, mon alter ego et même parfois mon GPS durant ces quatre ans, Beat Rosenast, un président de la commission de musique qui fait un travail absolument extraordinaire, Béatrice Curty, Aline Corpataux, Lauriane Kolly et Marilyne Musy, mes quatre fidèles amies avec qui j'ai commencé en 2008, et bien sûr les plus jeunes Benoît Monney, Pierre Gumy, Matthias Schwaller, Delphine Kolly et Carine Guex. Je n'oublierais pas non plus celle et ceux qui ont quitté l'AFJM durant ces quatre ans de présidence : Fiona Genoud, Joel Allred et Nils Perrot. Un immense merci à vous toutes et tous ! Je vous demande de les applaudir.

Les abonnés à l'Unisono auront pu le lire : nombreux sont les cantons qui sont face à une inquiétante pénurie de jeunes musiciens. Le Ticino Young Band a carrément dû annuler ses activités 2015 faute de participants. A Fribourg, nous avons la chance d'avoir, dans l'ensemble, une belle relève.

Mais la chance n'explique pas tout, loin s'en faut : je souhaite dès lors saisir l'occasion pour adresser un immense merci à vous les directeurs et présidents des ensembles de jeunes musiciens ainsi qu'aux moniteurs, parents et musiciens des sociétés d'adultes qui encouragent et encadrent la relève de nos sociétés de musique. C'est grâce à votre investissement, à votre soutien et à votre présence que la formation et l'intégration des jeunes dans les sociétés passent du discours à la pratique.

Mais comme je le dis depuis que j'ai repris les rênes de l'AFJM : ne nous reposons jamais, jamais sur nos lauriers. Les jeunes représentent l'avenir de nos sociétés de musique, mais ils ont également besoin de leurs aînés pour effectuer leurs premiers pas dans la musique. Cherchons donc toujours à améliorer ce que nous leur proposons, à leur trouver de nouvelles motivations, à les écouter, dans tous les sens du terme, car nous pouvons très vite nous trouver dans la même situation que nos amis tessinois et ce serait un véritable gâchis, vous en conviendrez certainement.

Pour terminer, je souhaite adresser mes remerciements au comité de la SCMF et à son président Xavier Koenig, au comité des musiciens vétérans et à son président Pierrot Roulin ainsi qu'à tous les comités des giron de musique fribourgeois pour leur soutien de tous les instants. Merci enfin à toutes les autres personnes avec qui j'ai eu le plaisir de collaborer durant ces années.

Bon vent à l'AFJM et à tous les jeunes musiciens fribourgeois !

Je vous remercie de votre aimable attention.

Sandra Wohlhauser  
Présidente de l'AFJM